



S.A. STADE BRESTOIS 29

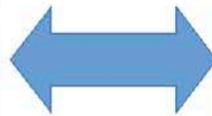


2 STAGES DE DÉCOUVERTE ET DE PRÉPARATION AU BPJEPS APT

*Découverte du métier
Découverte des tests de sélection à l'entrée en formation
Certification PSC1 (si non détenteur)*

Passer du sportif à l'éducateur

- 1er stage : du lundi 7 avril au vendredi 11 avril 2025
- 2ème stage : du lundi 14 avril au vendredi 18 avril 2025





S.A. STADE BRESTOIS 29

DOSSIER D'INSCRIPTION aux STAGES DE PREPARATION BPJEPS

Choix de préférence **1er stage : du lundi 7 avril au vendredi 11 avril 2025**
 2ème stage : du lundi 14 avril au vendredi 18 avril 2025

Identification du candidat :

Madame Monsieur

Nom* :

Nom de jeune fille :

Prénoms* :

Sexe : féminin masculin

Date et lieu de naissance* : le __ / __ / ____ à

N° département : __

Adresse* :

CP: ____ Ville :

Tél. : Portable* :

E-mail* :@.....

Nationalité :

Situation de famille : célibataire marié(e) divorcé(e) ou séparé(e) veuf(ve)
 pacsé(e) en concubinage

Nombre d'enfants : __

N° d'assuré social :

sous le régime : général agricole autre :

4. Parcours scolaire et professionnel

Date de votre fin de scolarité initiale (collège, Lycée, études supérieures) mois/année :

Niveau atteint :

6 (BEPC-DNB) 5 (BEP-CAP) 4 (BAC-BT-BP)
 3 BAC+2 (BTS-DUT-DEUG-DEUST) 2 BAC+3 et 4 (Licence-Maîtrise) 1 BAC+5 et sup.

Diplôme le plus élevé obtenu :

aucun certificat d'étude primaire BEPC-DNB CAP-BEP BAC
DEUG-DUT-BTS Bac+3 et +

Année d'obtention :

Dernier emploi occupé :

Photo d'identité
à coller



S.A. STADE BRESTOIS 29

**Récapitulatif des pièces à joindre obligatoirement
à votre dossier de candidature**

Date de clôture : 12 avril

**Le dossier est à transmettre à Jean-Noël PRIME, Responsable de la scolarité,
Stade Brestois 29, 6 chemin de Pen Helen, 29200 Brest.**

ATTENTION

Aucun dossier incomplet ou posté après la date de clôture des candidatures ne sera pris en compte

- Une photocopie de votre **attestation d'assuré(e) social(e), en cours de validité**

(Document papier à demander à votre caisse maladie ou téléchargeable sur le site internet www.ameli.fr). La carte vitale n'est pas recevable.

- Une attestation d'assurance individuelle-accident et responsabilité civile**

(à se procurer auprès de sa compagnie d'assurance habitation ou véhicule), couvrant vos dommages personnels et vos actes durant les épreuves de sélection et, en cas d'admission, durant toute la formation (activités sportives, déplacements, etc).

- Un chèque daté et signé, libellé à l'ordre de SA STADE BRESTOIS 29 , du montant 150 €

- Une photocopie de votre **pièce d'identité**

(carte d'identité en cours de validité recto verso, ou passeport en cours de validité)

N.B. : Le permis de conduire n'est pas considéré comme pièce valable.



Conditions générales de ventes

Les présentes conditions générales ont pour objet de préciser l'organisation des relations contractuelles entre le Stade Brestois et le cocontractant au stage de préparation : elles déterminent ainsi les conditions d'inscription et de participation au stage. A ce titre, et sauf dérogation, elles s'appliquent à toutes les inscriptions et formations dispensées par le Stade Brestois.

Article 1. CONDITIONS D'INSCRIPTION

1.1. Fiche d'inscription :

Pour s'inscrire à un stage de préparation, le cocontractant a obtenu le dossier de candidature composé des présentes conditions générales et de l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution du dossier. Il appartient au cocontractant de remplir lisiblement le dossier de candidature, de le signer et de l'adresser ensuite au Stade Brestois. Il joint à son envoi l'intégralité des pièces nécessaires à la constitution de son dossier avant la date limite d'inscription.

La signature du dossier de candidature vaut acceptation des présentes conditions générales de vente et engagement contractuel.

1.2. Convocation :

A réception du dossier de candidature complet et à l'issue de la date limite d'inscription, le Stade Brestois adresse une convocation au cocontractant.

Article 2. CONDITIONS TARIFAIRES

2.1. Tarifs du stage de préparation :

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au jour de l'inscription.

2.2. Modalités de paiement :

Le prix du stage de préparation et des prestations rattachées est dû au premier jour de la prestation, y compris en cas d'abandon en cours de stage.

2.3. Financement de la formation :

Les tests de sélection ne font pas partie du dispositif de formation professionnelle continue, ils ne peuvent être pris en charge par un

organisme financeur.

Le cocontractant est redevable de l'intégralité du coût des tests qui lui est facturé.

Article 3. DELAI DE RETRACTATION

Une fois le dossier de candidature envoyé au Stade Brestois, le cocontractant dispose d'un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe le Stade Brestois par tout moyen écrit assorti d'un accusé de réception.

Article 4. NON REALISATION DU STAGE DE PREPARATION

Si le stage de préparation ne peut être réalisé dans son intégralité, l'inscription est résiliée dans les conditions décrites ci-après.

4.1. Annulation du fait du cocontractant :

Le cocontractant qui souhaite annuler sa participation au-delà du délai de rétractation doit en informer le Stade Brestois par tout moyen écrit assorti d'un accusé réception.

L'annulation est possible dans les conditions suivantes :

- toute demande d'annulation reçue par le Stade Brestois plus de 7 jours ouvrés avant le début des tests de sélection n'entraîne aucune facturation.

- toute demande d'annulation reçue par le Stade Brestois de 7 à 3 jours ouvrés avant le début des Tests de sélection entraîne une facturation de 75% du montant des tests.

- toute demande d'annulation reçue par le Stade Brestois moins de 3 jours ouvrés avant le début des tests de sélection entraîne une facturation de 100% du montant des tests.

L'absence au stage de préparation sans annulation préalable entraînera la facturation de l'intégralité des tests de sélection.

4.2. Annulation du fait du Stade Brestois :

Il est convenu que faute de réalisation totale ou partielle du stage de préparation indépendante du cocontractant, le Stade Brestois propose un report du stage ou un remboursement au cocontractant des

sommes indûment perçues.

Le Stade Brestois a la possibilité d'annuler le stage de préparation dans un délai de 4 jours ouvrables avant le commencement des tests si le nombre d'inscription est insuffisant.

Dans ce cas, le Stade Brestois adresse un courriel actant de la résiliation du stage de préparation ainsi qu'un descriptif des éventuelles modalités de report.

Article 5. REMPLACEMENT ET REPORT D'INSCRIPTION

Le report d'inscription est admis d'une session à une autre dans la limite des places disponibles. Le cocontractant effectue sa demande par un courriel, le Stade Brestois confirme ou non la possibilité de report par écrit dans un délai raisonnable.

Article 6. REALISATION DU STAGE DE PREPARATION

Les modalités particulières de réalisation du stage de préparation sont détaillées dans le programme.

Article 7. ASSURANCES

Pour toute formation, le cocontractant doit fournir son attestation en responsabilité civile.

Il est informé qu'il a la possibilité de souscrire auprès de la compagnie de son choix une assurance complémentaire couvrant les dommages corporels qu'il pourrait subir.

Article 8. DISPOSITIONS DIVERSES

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978, le cocontractant peut accéder aux informations le concernant, les rectifier et s'opposer à leur diffusion à des tiers. Le droit d'accès s'exerce par écrit (mail ou postal) auprès du service juridique de l'établissement.

Article 9. REGLEMENT DES LITIGES

Toute contestation fera l'objet d'une tentative de règlement amiable. À défaut, en cas de litiges la juridiction compétente sera celle du siège du défendeur.



S.A. STADE BRESTOIS 29

Annexe 1 : LE PROGRAMME DES STAGES

- 1er stage : du lundi 7 avril au vendredi 11 avril 2025
- 2ème stage : du lundi 14 avril au vendredi 18 avril 2025

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
10H00 / 10h30	Présentation stage	Expression Orales		Théorie Sport innovant	Métier éducateur sportif
10H30 / 12H00	Présentation formation	Test Luc Léger	PSC1 FORMATION 9H/17H30	Pratique Sport innovant	La sécurité en intervention
14H00 / 14H30	Théorie APEN	Théorie APEC		Découverte Parcours	Intervention Pédagogique
14H30 / 16H00	Pratique APEN	Pratique APEC		Motricité Concours	Intervention Pédagogique



Tirage au sort sur une APS - pour le vendredi après midi séance / groupe de 3

Annexe 2 : ATTESTATION DROIT A L'IMAGE

AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE :

Je soussigné.e (NOM prénom)

- autorise
 n'autorise pas

le Stade Brestois à utiliser mon image pour la promotion de l'établissement et pour toutes ses productions sur les différents supports de communication connus ou à venir.

Fait à, le

Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour autorisation »



Annexe 3 : MODELE CERTIFICAT MEDICAL

CERTIFICAT MEDICAL – DE MOINS DE 1 AN

Exigé pour tout(e) candidat(e) à la formation :

BPJEPS Activités Physiques pour Tous

JE SOUSSIGNE(E), , DOCTEUR EN
MEDECINE, CERTIFIE AVOIR EXAMINE CE JOUR M/MME
..... ET AVOIR CONSTATE QU'IL(OU ELLE) NE
PRESENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION APPARENTE A LA PRATIQUE ET A L'ENCADREMENT DES
ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES.

Fait à , le
(signature et cachet du Médecin)



Je soussigné(e), _____, déclare sur l'honneur :

(Cocher les cases)

- avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente
 renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables
 solliciter mon inscription au : **STAGE DE PREPARATION BPJEPS**

Signature du (de la) candidat(e) :

Fait le : _____

À : _____

CONTACTS :

Jean-Noël PRIME, Julien LE RESTE

MAIL : jn.prime@sb29.com / j.lereste@sb29.com

TEL : 06 46 30 54 97 / 06 85 71 47 17

Cadre réservé à l'administration

Réception : __ / __ / ____ par : _____

Dossier complet avec règlement des frais :

Oui

Non

Observations :